

CHALLENGE d'ETE **GROUPAMA** 2023

Cette compétition, maintenant traditionnelle, se déroulera sur le parcours du Château des 7 Tours du 3 mai au 13 septembre 2023 .

Règlement :

- 1- Compétition OPEN 18 trous, en individuel-stableford.
- 2- Ouverte aux licenciés **ffgolf 2023** à jour de leur certificat médical (ou attestation)
- 3- Tous les mercredis du 3 mai au 13 septembre + les **samedis suivants** : 6 et 20 mai, 3 et 17 juin, 8 et 22 juillet, 5 et 19 août, 2 septembre. Aucune limite de participation n'est fixée.
- 4- Après chaque journée deux classements (brut et net) seront effectués, et ce, tout le long du challenge. Ces classements prendront en compte les 6 meilleurs scores enregistrés par les participants quelque soit le nombre de journées effectuées.
- 5- Après l'avant-dernière journée, les derniers classements en NET permettront de préparer la phase finale du mercredi 13 septembre. Cette dernière journée se jouera en match play à 3 joueurs. Les équipes seront établies en fonction du dernier classement en NET : les 3 premiers (et premières) joueront les places de 1 à 3, les 3 suivants les places de 3 à 6 etc...
- 6- Les inscriptions à chaque journée se feront **avant le mardi midi** (ou **vendredi midi**) précédant cette journée.
- 7- En cas d'ex-aequo le moins bien classé prime.
- 8- Le green-fee (non-abonnés) sera de 37€ par journée (un green-fee, à utiliser « hors compétition » sera offert à la prise d'un package de 6 green-fees)
- 9- Les droits de jeu par journée sont fixés à 3€ pour les membres de l'AS et à 5€ pour les non-membres.
- 10- Des dotations (GROUPAMA et AS) récompenseront :
 - Le meilleur BRUT
 - Le podium NET
 - Divers lots (tirage au sort etc..)

Un barbecue clôturera la dernière journée de ce challenge 2023

Bien Cordialement

(secrétariat de l'association sportive du Golf des 7 Tours)

